

## Rapport de Gestion

Exercice 2015/16

Comité Régional d'Équitation d'Ile de France

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 08 Décembre 2016

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Les comptes du Comité Régional d'Équitation Ile de France arrêtés au 31 août 2016 qui vous ont été communiqués se caractérisent par les données suivantes :

Postes en k€	Secteur sportif CREIF	Service Formation professionnelle	TOTAL
Produits d'exploitation et financiers <i>* Dont 150 k€ de refacturation au service F pro</i>	1 206 k€ *	1 009 k€	<b>2 215 k€</b>
Charges d'exploitation et financières	1 245 k€	942 k€	<b>2 187 k€</b>
Résultat courant	-39 k€	67 k€	<b>28 k€</b>
Résultat exceptionnel	3 k€	15 k€	<b>18 k€</b>
Excédent / Perte	-36 k€	82 k€	<b>46 k€</b>

- *Prévisionnel à + 50 k€*

**Les produits totaux de CREIF se répartissent comme suit :**

- **46 % pour l'activité de Formation**
- **54 % pour le fonctionnement du CREIF – secteur sportif**

**Les charges totales de CREIF se répartissent comme suit :**

- **43 % pour l'activité de Formation**
- **57 % pour le secteur sportif CREIF**

## **ANALYSE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT :**

### **I. Secteur sportif**

#### **➤ PRODUITS 2015/2016**

**Fonctionnement du CREIF / produits s'élevant à 1 209 504 €.**

811 113 € de subventions (676 693 FFE – 86 000 CR IF – 48 420 CNDS)

115 926 € de recettes concours

3 362 € de recettes liées à la formation (BFE, AP, BAP...)

8 307 € de recettes liées à la formation DE / DES

1 612 € de transfert de charges

7 870 € de produits de gestion courante

369 € de produits financiers

771 € de subvention d'investissement (Fonds EPERON- achat calèche en 2015)

94 780 € pour l'extourne 1€ par licence reversée aux comités départementaux

10 500 € de subvention Fonds EPERON pour le dossier para Equestre

4 894 € de reprise sur provision

*A cela s'ajoutent des frais de refacturation pour le fonctionnement du service Formation pour 150 000 € avec un total de produits à 1 209 504 €.*

Les Produits du CREIF sont plus élevés de 60k€ environ que le prévisionnel en raison principalement de l'augmentation du poste recettes concours (+ 23 k€), de l'organisation d'une fin de session de formation (de type rattrapage) au DE JEPS (+ 8 k€), de divers produits de gestion courante (+ 8 k€) et de l'octroi d'un Fonds Eperon (+ 10 k€) ayant servi à la réalisation de 2 études juridico-économiques pour le dossier du Parc Equestre régional au Haras des Bréviaires.

#### **➤ CHARGES 2015/2016**

**Fonctionnement du CREIF secteur sportif / charges s'élevant à 1 244 848 €.**

267 654 € d'achats et charges externes

667 773 € de charges spécifiques (commissions)

5 330 € d'impôts et taxes

269 876 € de masse salariale

34 215 € de dotation aux amortissements

- Les charges spécifiques du CREIF s'élèvent à **667 773 €** soit une augmentation de 27 k€ par rapport au prévisionnel.

**Le sous total A « Commissions »** présente un réalisé supérieur d'environ 10 k€ et cela s'explique en partie par :

Des dépassements de budgets pour les commissions suivantes :

CCE + 7k€, Hunter + 4 k€, CSO + 4k€, Séminaire + 5k€, Tir à l'arc + 3 k€... (+ 23 k€)

Ces surplus étant compensés en partie par des enveloppes budgétaires non atteintes pour les commissions suivantes :

Animations – 2.5 k€, Dressage – 2 k€, Para Equestre – 3.5 k€, Vénérerie -3 k€, Endurance – 2.5 k€ (- 14.5 k€)

A noter, que la Commission Tir à l'Arc est une nouveauté à prendre en compte sur l'exercice.

**Le sous total B** est plus élevé de 19 k€ et cela s'explique par l'aide du CREIF pour des travaux de réfection de la plaine Saint Hubert (+ 15 k€), une participation exceptionnelle du CREIF pour le CDE 94 (cérémonie pavillon Baltard) (+ 1,5 k€), 9 k€ de frais de formation pour la session de rattrapage des formations DE / DES ainsi qu'une économie faite sur le poste Salon du Cheval (participation avec la FFE sur l'édition 2015)

Il est à noter également les faits suivants concernant :

- La masse salariale : une embauche au 01.08.16 (Amandine point) aux affaires générales (accueil, relations avec les clubs) en CDI suite à un CDD d'un an.

**Secteur sportif : déficit de 35 340 €.**

## **II. Formation Professionnelle**

### **➤ PRODUITS 2015/2016**

*Service de la formation professionnelle suite à la fusion absorption de l'Union Equestre au 1<sup>er</sup> septembre 2010 et pour lequel une comptabilité distincte a été mise en place / produits s'élevant à 1 023 867 €.*

*7 925 € de frais de dossier*

*454 061 € de recettes formations BP JEPS (10 mois, étudiant, MLV et contrat pro)*

*470 528 € de recettes formations Apprentissage*

*22 845 € de recettes VETP*

*3 026 € de résultats financiers*

*6 027 € de reprise de provision de créances et divers*

*15 261 € de produits exceptionnels correspondant à une annulation de provision de factures de sous-traitants non reçues.*

*44 035 € de formation DE/DES pour la session 2016*

Les produits du service de la Formation professionnelle sont inférieurs au prévisionnel de 175 k€ car la nouvelle formation BP Western n'a débuté qu'en avril avec un effectif de 7 (100% de formules allégées car déjà titulaire d'autres examens) soit 28 k€ au lieu de 114 k€ et le poste formation DE/DES pour 44 k€ au lieu des 84 k€ prévus car la formation est sur les 2 exercices (janvier 2016 à novembre 2016) donc les produits sont proratisés.

## ➤ CHARGES 2015/2016

**Service de la Formation professionnelle / charges s'élevant à 942 436 €.**

45 084 € de masse salariale

10 859 € de prestations de service

16 521 € de frais d'organisations pour les Masters Enseignants

*Remarque :* manifestation du type championnat régional réservé aux enseignants et aux élèves en formation organisé pour la 3e fois en Ile de France.

7 907 € de dotations de provision de créances

180 € de cotisation annuelle à l'ARFA

4 201 € de leasing automobile

7 300 € d'honoraires comptables

8 022 € pour la communication

1 440 € de frais bancaires

10 324 € de créances irrécouvrables

36 361 € de charges de formation DE / DES – session 2016

150 k€ de refacturation par le CREIF pour le fonctionnement du service.

644 238 € de frais de formation (centres de formation) pour les BP JEPS

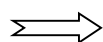
- 274 249 € : Formations 10 mois, étudiant, MLV et contrat pro
- 325 217 € : Formations en apprentissage
  
- 16 622 € de frais de jury et de déplacements
- 14 740 € de frais de VETP
- 13 410 € pour les conventions d'utilisation des centres d'examen

Les charges de la formation s'élèvent à 942 436 € et sont inférieures au prévisionnel et cette différence est proportionnelle aux produits réalisés, eux-mêmes moindres par rapport au prévisionnel.

NB : des frais de fonctionnement du service de la formation professionnelle pour 150 k€ pris en charge par le CREIF ont été imputés au dit service. Cela comprend 100% du salaire de la conseillère technique Rachel SERIS, d'environ 25% des salaires des autres permanents et des coûts de fournitures administratives, leasing imprimante et parc informatique...(entre 30 et 50% selon les postes)

**Secteur formation professionnelle : excédent de 81 432 €**

---



**Le résultat consolidé est excédentaire : 46 091 €**

⇒ **Affectation du résultat :**

**Nous vous proposons de reporter l'excédent de l'exercice 2015/16 en ajout du report à nouveau qui passerait à 547 853 €. (solde n-1: 501 762 € + résultat n : 46 091 €).**

**En conclusion, la situation financière du CREIF est saine et consolidée.**

**Toutefois, la baisse des licences enregistrées depuis plusieurs exercices nous imposent une vigilance de gestion et en particulier sur les frais de fonctionnement afin de privilégier :**

- les actions et projets des commissions pour la partie sportive
- la meilleure administration possible pour la formation professionnelle.

**Concernant le service de la formation professionnelle, les effectifs du BP JEPS sont en hausse et les demandes pour les DE et DES JEPS sont stables voire en légère augmentation.**

Je vous demande donc de manifester :

- Votre approbation des comptes 2015/2016
- Votre quitus pour cette gestion
- Votre approbation pour l'affectation du résultat
- Votre approbation des conventions réglementées

Hervé DELAMBRE,  
*Trésorier du Comité Régional d'Équitation Ile de France*